

ÉTATS FINANCIERS 2022 / 2023  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

I N N O V A T I O N

I N N O V A T I O N

I N N O V A T I O N

I N N O V A T I O N

I N N O V A T I O N

## TABLE DES MATIÈRES

- 02** Rapport de l'auditeur indépendant
  - États financiers**
- 04** Bilan
- 05** État des résultats
- 06** État de l'évolution des soldes des fonds
- 07** État des flux de trésorerie
- 08** Notes complémentaires aux états financiers

**Web :** [oc-innovation.ca/fr](http://oc-innovation.ca/fr)

**Mail :** [info@oc-innovation.ca](mailto:info@oc-innovation.ca)

**Sans Frais :** 1.866.759.6014

**LinkedIn :** Ontario Centre of Innovation

**X (anciennement Twitter) :** OCInnovation

**YouTube :** Ontario Centre of Innovation

Le CIO s'engage à être une organisation inclusive et est résolument convaincu que la diversité en matière de race, de genre, d'origine ethnique, de caractéristiques démographiques et de points de vue favorise la création d'un écosystème de l'innovation plus équitable et dynamique en Ontario. Nous évaluons activement chaque aspect de nos activités ainsi que nos interactions internes et externes dans le but d'opérer des changements qui placent la diversité et l'inclusion au centre de notre processus décisionnel.

**CELA FAIT DÉJÀ PLUS DE 36 ANS QUE** le CIO joue un rôle de premier plan dans l'écosystème de l'innovation, notamment comme catalyseur de l'innovation qui établit des partenariats entre l'industrie et le milieu postsecondaire et relie les collaborateurs de la province. Tout ça dans l'optique d'être au coeur de l'innovation en Ontario, en stimulant la croissance économique et la création d'emplois par des investissements dans la commercialisation et l'adoption de nouvelles technologies.

Pour aider à souligner cet anniversaire important, le CIO a réuni des fondateurs d'entreprise ayant bénéficié du soutien du CIO dans leurs premières années d'existence et leur a demandé de présenter des histoires de réussite en Ontario des trois dernières décennies.

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

## Aux membres de Centre d'innovation de l'Ontario inc.

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centre d'innovation de l'Ontario inc. (« CIO », ou l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BDO Canada LLP*

Comptables professionnels agréés,  
experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)  
Le 10 juillet 2023

**BILAN**  
AU 31 MARS

**Actifs**

	2023	2022
	\$	\$
<b>Court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	87 776 029	102 679 722
Débiteurs	4 046 926	444 795
Subventions à recevoir (Note 2)	927 773	1 645 050
Frais payés d'avance et avances sur projets	10 120 326	14 566 719
	<b>102 871 054</b>	<b>119 336 286</b>
<b>Placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV (Note 3)</b>	<b>5 125 087</b>	<b>4 633 899</b>
<b>Autres placements (Note 4)</b>	<b>3 739 482</b>	<b>4 776 307</b>
<b>Immobilisations corporelles (Note 5)</b>	<b>649 710</b>	<b>831 191</b>
	<b>112 385 333</b>	<b>129 577 683</b>

**Passifs et soldes de fonds**

	2023	2022
	\$	\$
<b>Court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	21 674 579	26 146 286
Subventions et apports reportés (Note 6)	40 396 900	78 597 426
	<b>62 071 479</b>	<b>104 743 712</b>
<b>Subventions et apports reportés (Note 6)</b>	<b>26 983 144</b>	<b>3 974 307</b>
<b>Passif au titre des placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV (Note 3)</b>	<b>5 125 087</b>	<b>4 633 899</b>
	<b>94 179 710</b>	<b>113 351 918</b>
<b>Soldes de fonds</b>		
Affectés à l'interne (Note 7)	10 494 528	10 494 528
Non affectés	7 711 095	5 731 237
	<b>18 205 623</b>	<b>16 225 765</b>
	<b>112 385 333</b>	<b>129 577 683</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil :



Administrateur



Administrateur

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
 POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2023	2022
	\$	\$
<b>Produits (Note 8)</b>		
Subvention	47 243 361	76 315 314
Droits d'adhésion	2 457 795	1 394 388
Autres apports du gouvernement	549 940	1 210 001
Intérêts	541 245	148 849
Autres	652 447	49 685
	<b>51 444 788</b>	<b>79 118 237</b>
<b>Charges</b>		
Charges pour les programmes	38 160 568	67 573 756
Événements et commandites	44 728	40 821
	<b>38 205 296</b>	<b>67 614 577</b>
Développement, prestation et administration des programmes	11 259 634	11 894 170
	<b>49 464 930</b>	<b>79 508 747</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice</b>	<b>1 979 858</b>	<b>(390 510)</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	Affectés à l'interne	Non affectés	Total 2023	Total 2022
	\$	\$	\$	\$
<b>Soldes de fonds</b> , au début de l'exercice	<b>10 494 528</b>	<b>5 731 237</b>	<b>16 225 765</b>	16 616 275
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice</b>	—	<b>1 979 858</b>	<b>1 979 858</b>	(390 510)
<b>Soldes de fonds</b> , à la fin de l'exercice	<b>10 494 528</b>	<b>7 711 095</b>	<b>18 205 623</b>	16 225 765

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2023	2022
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)</b>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	1 979 858	(390 510)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	191 653	203 258
Intérêts courus sur les autres placements	(39 659)	(67 520)
Disposition de placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV (Note 3)	1	—
Dépréciation des placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV (Note 3)	6 374 981	2 874 984
Reprise de la dépréciation des placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV (Note 3)	(491 170)	(3 123 546)
Variation de la juste valeur des autres placements	1 076 484	441 159
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(3 602 131)	819 086
Subventions à recevoir	717 277	(1 280 115)
Frais payés d'avance et avances sur projets	4 446 393	9 075 740
Créditeurs et charges à payer	(4 471 707)	(5 471 964)
Subventions et apports reportés	(15 191 689)	(42 443 277)
Passif au titre des placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV (Note 3)	491 188	4 633 899
Acquisition des placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV (Note 3)	(6 375 000)	(3 125 000)
	<b>(14 893 521)</b>	<b>(37 853 806)</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 172)	(62 213)
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(14 903 693)</b>	<b>(37 916 019)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice</b>	<b>102 679 722</b>	<b>140 595 741</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice</b>	<b>87 776 029</b>	<b>102 679 722</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

## 1. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables est présenté ci-dessous :

### (a) Renseignements généraux

Centre d'innovation de l'Ontario inc. (« CIO », ou l'« organisme ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* de l'Ontario le 3 juillet 2003 à titre d'organisme sans but lucratif sans capital social. Les principaux objectifs de CIO sont de stimuler, de promouvoir, de nourrir, de commanditer et d'orienter la recherche fondamentale et appliquée afin de soutenir l'évolution des besoins et les défis des entreprises de l'Ontario, de faciliter la formation et l'éducation des chercheurs, des boursiers, des scientifiques et des ingénieurs dans les domaines qui concernent les entreprises de l'Ontario et de faciliter le transfert, le partage et la diffusion de l'apprentissage, de la connaissance et de la technologie entre les universités et les entreprises de l'Ontario.

### (b) Référentiel comptable

L'organisme prépare ses états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### (c) Comptabilisation des produits

CIO finance différents projets de recherche et activités à même les fonds reçus à titre de subventions du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « MDECEC »), d'autres sources des gouvernements provincial et fédéral ainsi que du secteur. L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Dans le cadre des activités de CIO, les partenaires de projet doivent cofinancer divers projets et activités; toutefois, l'organisme ne comptabilise pas les fonds et apports en nature de ces partenaires dans ses états financiers, car ils sont versés directement par les partenaires de projet aux organismes qui les réalisent.

Les apports à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis en tant que produits selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux correspondant au taux d'amortissement pour les immobilisations corporelles liées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits tirés des droits d'adhésion sont comptabilisés de manière uniforme sur la durée de l'adhésion si le montant peut faire l'objet d'une estimation et qu'il est considéré comme recouvrable.

Les produits d'intérêts provenant des placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de trésorerie en raison de l'incertitude quant au rendement futur des entités émettrices.

L'intérêt sur les autres placements est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les montants sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

### (d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se compose de l'encaisse et de placements très liquides dont les échéances initiales sont de trois mois ou moins.

### (e) Placements liés au fonds Prêt pour marché et au Fonds pour l'innovation en sciences de la vie

CIO reçoit des actions dans des sociétés non affiliées qui représentent soit un recouvrement de frais engagés par l'organisme dans le cadre d'un projet de recherche, soit une rétribution pour le travail effectué par CIO afin de faire passer une possibilité d'affaires au stade de l'investissement et en tant qu'élément de contrepartie lors de l'émission de prêts et d'obligations garanties. Les placements sont liés à des sociétés sur lesquelles CIO n'exerce aucun contrôle et n'est pas en mesure d'exercer une influence notable. Les placements liés au fonds Prêt pour marché et au Fonds pour l'innovation en sciences de la vie (« FISV ») sont initialement comptabilisés au montant investi et immédiatement réduits à la valeur nominale au moyen d'une provision pour moins-value en raison de l'incertitude initiale entourant le rendement futur des sociétés sous-jacentes. Une provision à l'égard de la valeur nominale est constituée afin de tenir compte de

cette incertitude. Les fonds perçus à titre de remboursement de capital ou d'intérêts sont portés en diminution des charges liées aux programmes à la date du remboursement, à l'exclusion des remboursements relatifs aux placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV (Note 3). La provision pour moins-value fait l'objet d'une reprise lorsqu'un événement indique une amélioration importante du côté de l'entité émettrice. Si un placement devient coté en bourse, toute provision pour moins-value résiduelle fait l'objet d'une reprise et le placement est comptabilisé à la juste valeur.

**(f) Autres placements**

Les certificats de placement garanti (« CPG ») et les titres à revenu fixe sont évalués à la juste valeur. Le produit tiré de la vente de ces placements est comptabilisé à titre de produits au moment de la vente des placements.

**(g) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles achetées aux fins de CIO sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Matériel informatique	3 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

**(h) Actifs et passifs financiers**

CIO évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV et des autres placements (se reporter aux Notes 1e) et f)).

**(i) Impôts sur le revenu**

CIO est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, est exonéré de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1j) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

**(j) Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés ainsi que sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers, de même que sur les montants des produits et des charges comptabilisées durant la période de présentation de l'information financière. Les estimations sont revues de façon périodique. Si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les comptes exigeant des estimations importantes comprennent le recouvrement des débiteurs et des prêts à recevoir, l'évaluation des placements et l'échéance des subventions et apports reportés.

**2. Subventions à recevoir**

	2023	2022
	\$	\$
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences	—	333 089
Ministère de la Santé – Laboratoires communautaires et génétique	—	11 300
Ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce	<b>727 832</b>	737 732
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	<b>199 941</b>	562 929
	<b>927 773</b>	1 645 050

### 3. Placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV et passif à ce titre

	2023	2022
	\$	\$
Placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV et prêts à recevoir	<b>5 125 087</b>	4 633 899
Passif au titre des placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV	<b>(5 125 087)</b>	(4 633 899)

CIO a comptabilisé une provision pour moins-value sur les placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV en raison de l'incertitude qui entoure le rendement futur des sociétés sous-jacentes. En 2023, l'organisme a investi 6 375 000 \$ (2022—3 125 000 \$) dans le fonds Prêt pour marché et le FISV et a provisionné ce montant en appliquant une dépréciation de 6 374 981 \$ (2022—2 874 984 \$). De plus, une reprise de 491 170 \$ (2022—3 123 546 \$) a été appliquée à l'égard des actifs ayant préalablement fait l'objet d'une provision pour moins-value, car il a été déterminé que leur valeur était plus élevée. Par ailleurs, une disposition de 1 \$ (2022—néant \$) a été comptabilisée à l'égard des placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV.

En 2022, CIO a signé une entente-cadre avec le MDECEC, entrant en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, en vertu de laquelle tous les produits futurs tirés de placements sont versés à ce ministère. Par conséquent, un passif au titre des placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV a été comptabilisé à la valeur comptable de ces fonds.

Le portefeuille de placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV regroupe des billets à ordre non garantis et des obligations garanties convertibles. Les billets à ordre non garantis ne portent pas intérêt. Les obligations convertibles portent intérêt au taux préférentiel de la banque plus 1 % ou 2 % par année ou au taux fixe de 6 % à 8 %. Les intérêts sont calculés et composés selon les modalités des obligations et comportent des dates d'échéance allant de 12 mois à 36 mois. Dans l'éventualité où un financement important serait entrepris par l'entité sous-jacente, les obligations convertibles et l'intérêt (s'il y a lieu) seront convertis en actions ordinaires selon les modalités des ententes.

### 4. Autres placements

	2023	2022
	\$	\$
Certificats de placement garanti	<b>3 051 319</b>	4 067 520
Sociétés ouvertes	<b>365 680</b>	386 288
Entreprises à capital fermé	<b>322 483</b>	322 499
	<b>3 739 482</b>	4 776 307

Les CPG sont non remboursables, portent intérêt à des taux annuels allant de 1,52 % à 2,06 % (2022—de 1,52 % à 2,06 %) et viennent à échéance entre avril 2024 et novembre 2026 (2022—entre mai 2023 et novembre 2026).

Les placements effectués dans les sociétés ouvertes ont été dépréciés de 20 624 \$ (2022—497 152 \$) pour refléter le taux du marché à la date du rapport.

Les placements effectués dans les entreprises à capital fermé ont connu une baisse de 16 \$ (2022—hausse de 55 993 \$) en raison d'une réduction de valeur (2022—reprise d'une perte de valeur antérieure).

Les placements effectués dans les sociétés ouvertes ne le sont pas dans le but de réaliser des opérations à court terme. Par conséquent, ils sont classés comme étant à long terme.

## 5. Immobilisations corporelles

	2023	2023	2023
	\$	\$	\$
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Matériel informatique	300 921	264 499	36 422
Mobilier et agencements	369 606	358 160	11 446
Améliorations locatives	1 438 744	836 902	601 842
	<b>2 109 271</b>	<b>1 459 561</b>	<b>649 710</b>

	2022	2022	2022
	\$	\$	\$
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Matériel informatique	300 921	244 127	56 794
Mobilier et agencements	359 435	330 754	28 681
Améliorations locatives	1 438 744	693 028	745 716
	<b>2 099 100</b>	<b>1 267 909</b>	<b>831 191</b>

L'état des résultats comprend une charge d'amortissement de 191 653 \$ (2022—203 258 \$).

## 6. Subventions et apports reportés

Le financement de base reporté représente les fonds du gouvernement non utilisés provenant du MDECEC, ce qui correspond au financement reçu ou à recevoir pendant l'exercice courant lié aux activités des exercices à venir.

Les apports de programme reportés comprennent les fonds engagés, mais non utilisés, destinés à des activités faisant l'objet d'affectations externes et représentent le financement reçu ou à recevoir pendant l'exercice courant lié aux activités d'exercices à venir.

Les autres apports reportés comprennent les fonds engagés, mais non utilisés, provenant du gouvernement et d'ailleurs destinés à des programmes faisant l'objet d'affectations externes et représentent le financement reçu pendant l'exercice courant lié aux activités d'exercices à venir.

**6. Subventions et apports reportés (suite)**

	2023	2023	2023	2023	2023
	\$	\$	\$	\$	\$
	Subventions et apports reportés, au début de l'exercice	Subventions et apports reçus ou facturés	Montants comptabilisés comme produits	Remboursements, transferts et ajustements	Subventions et apports reportés, à la fin de l'exercice
Financement de base	1 587 543	906 219	(2 493 762)	—	—
Programme ObjectifGES	16 220 659	—	(227 506)	(15 993 153)	—
Programme Fonds pour les technologies de la santé	619 580	—	—	(619 580)	—
Programmes de recherche et de collaboration internationales	415 904	—	(89 080)	(326 824)	—
Évolution des services en nuage dans le corridor Québec-Ontario pour la recherche et l'innovation	1 068 578	2 460 342	(2 436 393)	(2 271)	1 090 256
Center of Excellence in Next Generation Networks	815 700	5 523 167	(4 809 235)	—	1 529 632
Réseau ontarien d'innovation pour les véhicules	34 137 327	18 820 000	(15 510 638)	(54 843)	37 391 846
Prêt pour marché	783 230	3 120 690	(4 503 133)	599 213	—
Partenariats du marché du travail de l'Ontario	9 541 110	108 901	(1 908 920)	(33 896)	7 707 195
Collaborer pour commercialiser	16 931 037	11 382 240	(8 505 783)	(1 212 217)	18 595 277
Fonds pour l'innovation en sciences de la vie	—	2 500 000	(2 500 000)	—	—
Centre de compétences en numérisation	—	1 416 729	(350 891)	—	1 065 838
Autres apports	451 065	(396 721)	(11 954)	(42 390)	—
	<b>82 571 733</b>	<b>45 841 567</b>	<b>(43 347 295)</b>	<b>(17 685 961)</b>	<b>67 380 044</b>
Moins : tranche à court terme					40 396 900
					<b>26 983 144</b>

**6. Subventions et apports reportés (suite)**

	2022	2022	2022	2022	2022
	\$	\$	\$	\$	\$
	Subventions et apports reportés, au début de l'exercice	Subventions et apports reçus ou facturés	Montants comptabilisés comme produits	Remboursements, transferts et ajustements	Subventions et apports reportés, à la fin de l'exercice
Financement de base	20 053 319	3 109 610	(1 522 067)	(20 053 319)	1 587 543
Programme pour jeunes entrepreneurs	(62 401)	—	—	62 401	—
Programme AvantageTALENT	267 976	—	—	(267 976)	—
Programme ObjectifGES	23 935 406	—	(7 817 176)	102 429	16 220 659
Projet d'incubateur d'innovation d'IBM	302 986	—	—	(302 986)	—
Programme Fonds pour les technologies de la santé	619 580	—	—	—	619 580
Programme Défi pour des petites entreprises innovatrices	1 435 362	—	—	(1 435 362)	—
Programme d'amélioration de la compétitivité des équipementiers automobiles	989 950	—	(105 762)	(884 188)	—
Programmes de recherche et de collaboration internationales	739 466	176 998	(500 560)	—	415 904
Fonds pour la recherche-développement appliquée dans les collèges	261 264	—	—	(261 264)	—
Évolution des services en nuage dans le corridor Québec-Ontario pour la recherche et l'innovation	13 475 202	—	(12 406 624)	—	1 068 578
Center of Excellence in Next Generation Networks	17 382 086	—	(16 566 386)	—	815 700
Réseau ontarien d'innovation pour les véhicules	43 425 736	6 000 000	(15 288 409)	—	34 137 327
Fonds de co-investissement pour la préparation à la commercialisation	—	5 036 150	(4 252 920)	—	783 230
Partenariats du marché du travail de l'Ontario	—	12 478 561	(2 987 428)	49 977	9 541 110
Collaborer pour commercialiser	—	12 076 158	(9 391 560)	14 246 439	16 931 037
Autres apports	2 189 078	3 377 552	(5 248 346)	132 781	451 065
	125 015 010	42 255 029	(76 087 238)	(8 611 068)	82 571 733
Moins : tranche à court terme					78 597 426
					3 974 307

## 7. Soldes de fonds affectés à l'interne

	2023	2022
	\$	\$
Réserve de fonctionnement	<b>6 000 000</b>	6 000 000
Initiatives stratégiques	<b>4 494 528</b>	4 494 528
	<b>10 494 528</b>	10 494 528

Le conseil d'administration a constaté le besoin d'une réserve de fonctionnement dans le cas où il y aurait une réduction progressive des activités.

Le conseil d'administration a établi certaines initiatives futures ayant une importance stratégique pour appuyer les objectifs de CIO.

## 8. Produits par programme

	2023	2022
	\$	\$
Activités de CIO	<b>4 409 933</b>	8 296 512
R et D menée en collaboration entre secteurs et établissements d'enseignement	<b>8 594 863</b>	7 181 839
Commercialisation et démonstration	<b>10 118 348</b>	4 252 920
Plateforme technologique de pointe	<b>7 245 628</b>	30 654 482
Réseau ontarien d'innovation pour les véhicules	<b>17 424 559</b>	18 306 937
Solutions numériques	<b>397 710</b>	—
Objectifs en matière de gaz à effet de serre	<b>227 505</b>	7 817 176
OneEleven	<b>3 026 242</b>	2 608 371
	<b>51 444 788</b>	79 118 237

## 9. Engagements

	\$
Les paiements minimums exigibles futurs liés aux contrats de location-exploitation s'établissent comme suit :	
2024	1 504 000
2025	1 537 000
2026	1 563 000
2027	1 591 000
2028	267 000
	6 462 000

#### 10. Régime de retraite

CIO gère un régime à cotisations définies. Les actifs du régime sont détenus séparément de ceux de l'organisme dans un fonds géré indépendamment. La charge de retraite est égale aux cotisations versées par CIO. Les cotisations payées et passées en charges par l'organisme s'élèvent à 298 011 \$ (2022—265 564 \$).

#### 11. Exposition aux risques et gestion des risques liés aux instruments financiers

CIO est doté d'un cadre de gestion des risques destiné à surveiller, à évaluer et à gérer les principaux risques en ce qui concerne les instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité. Ces risques n'ont pas changé depuis l'exercice précédent.

##### (a) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à l'autre partie une perte financière en manquant à son obligation de financement. Les instruments financiers qui pourraient être exposés au risque de crédit sont la trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs, les subventions à recevoir (Note 2), les placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV (Note 3) et les autres placements (Note 4). La direction estime que son exposition au risque de crédit provenant de la trésorerie et équivalents de trésorerie est négligeable, étant donné que CIO détient tous ses dépôts en encaisse et ses placements auprès de trois grandes banques canadiennes. Les débiteurs ne sont pas concentrés et proviennent principalement de ministères fédéraux et provinciaux. La provision pour créances douteuses est comprise dans les débiteurs et, au 31 mars 2023, s'élève à néant \$ (2022—néant \$). Les placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV comprennent des billets à ordre non garantis et des obligations garanties convertibles. Ces billets à ordre non garantis et obligations garanties convertibles sont comptabilisés à la valeur symbolique en raison de l'incertitude liée au rendement futur des sociétés sous-jacentes. Une provision à l'égard de la valeur nominale est constituée afin de tenir compte de cette incertitude. Si un événement indique une amélioration significative de la valeur de ces investissements, la provision pour moins-value sera reprise ultérieurement.

##### (b) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est lié aux fluctuations des taux d'intérêt selon les taux en vigueur. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements dans des CPG. Toutefois, la direction juge que l'incidence de ce risque sur la situation financière de CIO est négligeable.

##### (c) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que CIO éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées aux passifs financiers. Le risque de liquidité est lié aux créanciers et charges à payer, au passif au titre des placements liés au fonds Prêt pour marché et au FISV ainsi qu'aux engagements.

#### 12. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice courant.





Centre d'innovation de l'Ontario  
325, rue Front Ouest,  
bureau 300,  
Toronto, ON M5V 2Y1

416.861.1092  
Sans frais : 1.866.759.6014  
[www.oc-innovation.ca/fr](http://www.oc-innovation.ca/fr)

@OCInnovation

Organisme sans but lucratif financé  
par le gouvernement de l'Ontario,  
les CIO travaillent en partenariat  
avec le gouvernement, l'industrie  
et le milieu postsecondaire pour  
commercialiser l'innovation et bâtir  
une économie provinciale forte.

